

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 25 (1937)  
**Heft:** 105: Centenaire de l'installation de Vinet à l'académie de Lausanne  
  
**Vorwort:** La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne [...]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne a pris l'initiative de commémorer le centenaire de l'installation d'Alexandre Vinet dans la chaire de théologie pratique à l'Académie. La cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre 1837 est en effet une date dans l'histoire spirituelle du Pays de Vaud. C'est le moment où Vinet se décide à quitter Bâle pour venir à Lausanne, cédant à la demande des autorités, aux sollicitations de ses amis, au désir de la jeunesse académique, de cette jeunesse qui compte dans ses rangs un Frédéric Monneron, un Adolphe Lèbre, un Samuel Chappuis, un Aimé-Louis Herminjard, et qui a pour porte-parole Charles Secrétan.*

*Cinq jours après l'installation de Vinet, dans la même salle de la Bibliothèque, à la Cité, Sainte-Beuve inaugure son cours sur Port-Royal — autre centenaire que la Faculté des Lettres vient de commémorer de la façon la plus brillante et qui nous a valu un très beau livre de M. René Bray, professeur de littérature française à notre Université, intitulé : Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne.*

*Et l'année 1837 s'achève sur le vote de la loi académique du 21 décembre, qui marque une réforme profonde du haut enseignement. L'Académie de Lausanne, après trois siècles d'existence, est, si l'on ose dire, sécularisée; elle perd le caractère ecclésiastique, non pas exclusif sans doute mais très marqué, qu'elle avait eu jusque là, elle s'adapte aux conditions nouvelles du temps. L'ancien auditoire de Belles Lettres est transformé en un Gymnase. L'Académie comprendra désormais trois Facultés : lettres et sciences, théologie, droit, dont chacune a son Conseil de professeurs et son doyen (on l'appelle alors président). La liberté des études est proclamée.*

*La Revue de théologie et de philosophie, dont tous les directeurs, de J.-F. Astié à René Guisan, se sont intéressés à Vinet, a tenu à s'associer à l'effort de la Faculté et à le prolonger en publiant dans un numéro spécial les travaux présentés à la séance académique du 8 novembre 1937 par MM. les professeurs Gabriel Chamorel : Le discours d'installation de Vinet, Ernst Stæbelin de Bâle : Vérité biblique et libéralisme dans l'Essai sur la manifestation des convictions religieuses, et Wilfred Monod : La Théologie pastorale de Vinet. On y a joint des comptes rendus et miscellanées qui, tous, se rapportent à Vinet. Enfin M. le pasteur Maurice Vuilleumier, président de la Société d'édition Vinet, a bien voulu tirer de son rapport présenté à l'assemblée générale de cette Société, le 8 novembre, quelques pages sur l'état actuel et les projets de publication.*

---